



2019

JANVIER-SEPTEMBRE

RAPPORT D'ACTIVITÉ INTERMÉDIAIRE



TERRITOIRES
ZÉRO CHÔMEUR
DE LONGUE
DURÉE



Le mot du président

2018 fut l'année des annonces. Notamment celle du Président de la République, dans le cadre de la stratégie nationale de lutte contre la pauvreté, de l'extension à venir de l'expérimentation Territoires zéro chômeur de longue durée.

2019 doit être l'année des actes. Celle de la deuxième loi d'expérimentation. Celle qui permettra d'étendre Territoires zéro chômeur de longue durée aux nombreux territoires qui n'attendent plus que le feu vert législatif pour faire de l'emploi un droit.

IL EST URGENT DE NE PLUS ATTENDRE

Les 10 territoires habilités démontrent chaque jour que notre triple conviction de départ était la bonne : nul n'est inemployable, ce n'est pas le travail qui manque et ce n'est pas l'argent qui manque. Le récent bilan intermédiaire présenté par le Fonds d'expérimentation, présidé par Louis Gallois, en fait la démonstration.

2019 est donc une année charnière pour l'expérimentation Territoires zéro chômeur de longue durée. Elle doit être l'année de la concrétisation. Nous nous y sommes préparés, nous sommes prêts.

Le 7 novembre prochain, à l'occasion de la Grève du chômage, nous nous mobiliserons partout en France pour obtenir un calendrier précis d'examen de la deuxième loi.

Laurent Grandguillaume
Président de l'association TZCLD

Sommaire

01.

p.1 L'association TZCLD

04.

p.11 Les temps forts 2019

02.

Deux grands enjeux pour 2019

p.3 Poursuivre la mobilisation politique

p.5 Structurer l'accompagnement des territoires

05.

p.13 La gouvernance de l'association

06.

p.14 L'équipe

03.

TZCLD : un changement de société

p.7 La transition écologique au cœur du projet

p.9 L'inclusion, un axe majeur de travail

07.

p.15 Les partenaires du projet



L'association Territoires zéro chômeur de longue durée a été créée en octobre 2016 pour prendre la suite du projet du même nom, porté pour sa phase de démarrage par ATD Quart Monde en partenariat avec le Secours catholique, Emmaüs France, le Pacte civique et la Fédération des acteurs de la solidarité. Elle a pour objet l'animation et le développement du projet. Suite à l'habilitation des 10 territoires expérimentaux par la loi du 29 février 2016, de nombreux territoires volontaires se mobilisent pour entrer dans la démarche.

SES MISSIONS

L'association TZCLD a trois missions :

1. Soutenir les territoires habilités, capitaliser et tirer les enseignements de la première expérimentation.
2. Accompagner les projets émergents pour entrer dans la démarche et participer à une deuxième étape expérimentale.
3. Favoriser la diffusion du projet pour obtenir une deuxième loi et être vigilante quant au bon déroulement de l'expérimentation.



SES ADHÉRENTS
AU 15 SEPTEMBRE 2019



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 14 MAI 2019

Assurer la réussite du projet sur les 10 territoires, réussir le passage à l'échelle de l'expérimentation en étendant à de nouveaux territoires, en les accompagnant et les mobilisant, notamment grâce aux différents rendez-vous proposés par l'association : tels sont les objectifs pour l'année 2019 présentés par Laurent Grandguillaume, président de l'association lors de l'assemblée générale de TZCLD, le 14 mai dernier à Paris. Après la présentation du rapport d'activité 2018 et des comptes annuels, une résolution détaillant les rôles respectifs du Fonds ETCLD et de TZCLD a été adoptée et le conseil d'administration renouvelé. Ont ainsi rejoint le CA :

- collège des territoires : Jacques Breillat, maire de Castillon-la-Bataille, Agnès Thouvenot, adjointe au maire de Villeurbanne et Danielle Cornet, maire de Pontchâteau.
- collège des associations soutenant le projet : l'APF France handicap, le Coorace national, la Fondation Amipi.
- collège des personnes physiques : Geneviève Piot, Daniel Le Guillou.

Aux côtés de ces administrateurs, Anne Duthilleul, du Secours catholique, et Emmanuel Altmayer, d'ATD Quart Monde, sont engagés pour faire bénéficier l'association TZCLD de leur expertise.

Le bilan des réunions du groupe « capitalisation », organisées entre novembre 2018 et avril 2019 pour déterminer les points de consensus et de débat en vue de la 2^e loi, a été présenté lors de cette AG. Louis Gallois, président du Fonds ETCLD a fait un point d'étape de l'avancée du projet sur les 10 territoires habilités.



Réunion du groupe capitalisation dans les locaux du Secours catholique à Paris.

02

Deux grands enjeux pour 2019

Poursuivre la mobilisation politique



Des territoires émergents aux élus nationaux, les démarches de sensibilisation portent leurs fruits : la mobilisation politique autour du projet est croissante. Aujourd'hui, l'association est en contact avec plus de 200 équipes locales ayant manifesté leur intérêt pour le projet et près de 90 territoires se sont engagés par leur adhésion à TZCLD et la signature de la charte du projet. Cette large mobilisation de terrain est soutenue et relayée nationalement par l'engagement des sénateurs et députés qui rejoignent chaque jour le comité de soutien parlementaire. En mai 2019, un nouveau comité de soutien des élus locaux a été lancé et l'association TZCLD appelle l'ensemble des élus impliqués sur les territoires à le rejoindre. Point d'orgue de cette mobilisation, l'appel à une 2^e loi permettant d'étendre et de prolonger l'expérimentation a réuni près de 500 personnes le 18 juin dernier, devant l'Assemblée nationale.

FAIRE EXISTER LE DROIT D'OBTENIR UN EMPLOI

Un travail de fond est également mené par l'association au sein des groupes de travail (capitalisation, articulation avec l'IAE, RSE...) pour préparer de la 2^e étape expérimentale. Des propositions ont ainsi été adoptées lors de l'assemblée générale de mai 2019 en vue du travail sur la 2^e loi.

Les outils produits par l'association, comme le deuxième numéro du journal « Engagés pour faire de l'emploi un droit », la couverture médiatique importante, la sortie du documentaire « Nouvelle cordée » réalisé par Marie-Monique Robin et l'appui de nos partenaires et soutiens sont fondamentaux dans cette entreprise de transformation de la société pour faire exister le droit d'obtenir un emploi.



APPEL À UNE 2^e LOI : PRÈS DE 500 PERSONNES MOBILISÉES ET PLUS DE 12000 SIGNATURES

Le 18 juin dernier ce sont près de 500 personnes issues des territoires habilités et émergents qui se sont mobilisées pour appeler à une 2^e loi à Paris, devant l'Assemblée nationale. L'appel a aussi été lancé sur les réseaux sociaux et le manifeste pour une 2^e étape expérimentale a recueilli plus de 12000 signatures.

206

C'est le nombre de parlementaires membres du comité de soutien au projet TZCLD au 15 septembre 2019.

131

C'est le nombre d'élus locaux membres du comité de soutien au projet TZCLD au 15 septembre 2019.

CHRISTIAN PAUL,
président du Pays Nivernais Morvans



“ La force du Pays et, au-delà, du travail en grappe régionale, c'est le travail de lobbying d'intérêt général que nous

pouvons faire. Nous travaillons ainsi à un pacte régional de soutien à Territoires zéro chômeur de longue durée pour que les territoires entrant dans la 2^e étape aient l'appui de tous les partenaires au niveau régional. Outre l'impulsion politique, l'apport du Pays est de mutualiser une force de travail. Notre candidature se prépare, avec la méthodologie de TZCLD en feuille de route, nous appelons désormais à une définition rapide du calendrier et des conditions d'habilitation. ”

ANNE-LAURENCE PETEL,
députée LREM
des Bouches-du-Rhône



“ Il faut faire entendre que cette 2^e loi est décisive pour les territoires. Il y a un enjeu à reconnecter les territoires

et à aller dans le sens de leur développement, ce projet est une réponse à cet enjeu. Nous avons un forum de discussion avec environ 80 députés, nous travaillons en lien avec Laurent Grandguillaume [président de TZCLD et ancien député] et nous faisons du lobbying en faveur de l'extension. ”

JACQUES BREILLAT,
maire de Castillon-la-Bataille



“ On libère une énergie formidable à l'échelle du territoire. Les personnes privées d'emploi sont au cœur de la démarche et on les voit se révéler. En tant qu'élus, la difficulté est de gérer la dialectique entre les attentes des personnes concernées et le temps politique. Nous avons besoin des parlementaires pour que la 2^e loi aboutisse. ”



02

Deux grands enjeux pour 2019

Structurer l'accompagnement des territoires



Pour faire face à l'émergence de plus en plus de projets de territoires et réussir le passage à l'échelle de l'expérimentation, annoncée par le Président de la République fin 2018 lors de la présentation du plan de lutte contre la pauvreté, l'association TZCLD a réorganisé et étoffé son équipe et structure son accompagnement.

ESSAIMER LA CULTURE DU PROJET ET ACCOMPAGNER AU MIEUX LES PROJETS ÉMERGENTS

Début 2019 a été mis en place un Centre de ressources et de développement (CRD) qui rassemble toutes les actions à destination des projets émergents. L'association structure ainsi son offre de services autour de trois missions : « **informer** » via la création d'outils de communication et de plaidoyer et la réponse par mail et téléphone aux questions générales ou pointues des porteurs de projet, « **rencontrer** » de façon individuelle ou collective les projets émergents en lien avec les relais locaux qui animent les grappes régionales, « **animer** » en proposant un parcours de formation à la démarche TZCLD. Sa mise en place est financée par le Fonds social européen et la fondation Eiffage, d'une part, et les participants aux sessions de formation d'autre part. Le premier parcours de formation a été lancé mi-juin avec

une promotion de sept territoires émergents qui aura achevé ses sept sessions de formation présentielle en décembre. Une 2^e promotion sera lancée d'ici la fin de l'année. Les actions de formation collent à la méthodologie du projet et sont animées par l'équipe TZCLD, les membres fondateurs (notamment, pour ATD Quart monde, apport de TAE), les partenaires et des territoires habilités. En parallèle, une plateforme e-learning a été créée début septembre.

METTRE LES RÉPONSES AU PLUS PRÈS DES TERRITOIRES

Les projets émergents ont également besoin d'un suivi de terrain, l'équipe nationale se rend régulièrement sur les territoires. Elle travaille également à la mise en place de grappes régionales de territoires en Île-de-France, Bretagne-Pays-de-Loire, Auvergne-Rhône-Alpes, Hauts-de-France, Normandie, Occitanie, Nouvelle Aquitaine, Provence-Alpes-Côte d'azur, Corse et Bourgogne. Ces grappes sont animées par des acteurs partenaires implantés localement. En juillet, une première réunion a été organisée avec les animateurs et l'équipe nationale pour définir les rôles de chacun, gagner en lisibilité dans les échanges et élaborer des pistes de financements pour pérenniser cette organisation.

QU'EST-CE QU'UN

« PROJET ÉMERGENT » ?

C'est un projet de territoire porté par un collectif adhérent de l'association qui a signé la charte d'engagement TZCLD. Être reconnu comme projet émergent par le conseil d'administration de l'association TZCLD permet de bénéficier du Centre de ressources et de développement de TZCLD, notamment d'accéder à l'offre de formation et aux outils pédagogiques. Grâce au recensement des différents projets, l'association TZCLD adapte son accompagnement aux besoins locaux et renforce son travail de capitalisation.

89

C'est le nombre de projets émergents au 15 septembre 2019.



La carte interactive des territoires est accessible sur notre site : www.tzclld.fr

ILS ANIMENT

LAURENT BOUVET,
Coorace Normandie



“ Le projet TZCLD est totalement en phase avec les orientations du Coorace. En partenariat

avec l'Ardes, nous accompagnons les territoires de la grappe Normandie de façon collective selon un programme de rencontres trimestrielles dont les thématiques sont calées sur celles de la méthodologie du projet. C'est complémentaire avec le parcours de formation car nous allons encore plus loin dans les cas pratiques. ”

**LA GRAPPE
NORMANDIE**

FANNY MOLLET, Ardes



“ L'Ardes est investie sur le territoire habilité de Colombelles, cette expérience est précieuse pour accompagner les nouveaux territoires, sans être à prendre comme un modèle à reproduire à l'identique. Ce niveau d'animation régionale répond à un réel besoin des territoires, notre proximité géographique nous permet d'être plus disponibles et on apporte une excellente connaissance du terrain. ”

ELLE PARTICIPE

AU PARCOURS FORMATION

NATHALIE PONTROUÉ, membre de l'équipe projet
- Touraine Val de Vienne Actyval



“ Le parcours de formation proposé par TZCLD permet de structurer l'information et de simplifier sa délivrance à plusieurs personnes de l'équipe projet, ce qui est fondamental car c'est une démarche complexe à appréhender dans son ensemble. C'est aussi l'occasion de rencontrer des acteurs des territoires habilités qui nous aident à mieux saisir les obstacles potentiels, de voir où en sont les autres territoires et d'échanger des bonnes pratiques. Les livrables sont également un bon moyen de poser des jalons pour le dossier de candidature. ”



LE PROJET DE A À Z EN VIDÉO

Des vidéos capsules ont été réalisées pour aborder les fondamentaux du projet de façon concrète. Fabrication du consensus, activation des dépenses passives, entreprises à but d'emploi... Ces vidéos font le tour de la démarche en donnant la parole à des acteurs de territoires et des membres de l'équipe nationale. Une vidéo un peu plus longue présente le projet dans sa globalité. Ces vidéos sont des outils pédagogiques précieux dans l'accompagnement des territoires et permettent également de communiquer autour du projet auprès du grand public.

2^e BILAN DU FONDS : LE PROJET PORTE SES FRUITS SUR LES 10 TERRITOIRES HABILITÉS



L'association TZCLD en tant qu'acteur de la société civile, et le Fonds d'expérimentation ETCLD en tant qu'activateur des dépenses passives, chacun dans leur rôle respectif, soutiennent les 10 territoires d'expérimentation. Le Fonds est chargé de produire un bilan du projet. Après un premier bilan intermédiaire diffusé fin 2018, il a publié un 2^e document en septembre 2019.



À consulter sur www.etclld.fr

03

TZCLD : un changement de société

La transition écologique au cœur du projet



Les territoires ont spontanément développé des activités en lien avec la transition écologique : elles permettent de répondre aux besoins du territoire et de ses habitants tout en prenant soin et en valorisant l'environnement. Enjeu de société aujourd'hui incontournable, la transition écologique offre de nombreuses perspectives en termes d'innovation et d'emplois supplémentaires. L'association TZCLD met l'accent sur le développement de ces activités, dans une logique de capitalisation entre les territoires habilités et les projets émergents.

QUATRE SECTEURS PERMÉABLES

Lutte contre la précarité énergétique, écomobilité, consommation responsable et agriculture durable, économie circulaire : tels sont les quatre secteurs dans lesquels s'inscrivent les activités développées dans les territoires. Bon nombre d'entre elles sont lancées dans une dynamique expérimentale, en lien avec les planifications territoriales volontaires autour de la transition écologique et les partenaires présents localement. C'est le cas par exemple du diagnostic énergétique, des offres de mobilité douce pour la population ou encore de la livraison à vélo de quartier. Ainsi, loin d'être une préoccupation isolée, la transition

écologique recoupe les autres enjeux de société : mobilité, habitat, santé... C'est pourquoi les EBE développent pour la plupart des activités de maraîchage biologique ou en transition, favorisant l'accès à une meilleure alimentation pour les habitants du territoire. Avec les recycleries et les diverses activités de réemploi, l'économie circulaire est également bien représentée sur les territoires.

TRANSFÉRER LES EXPÉRIENCES

L'association TZCLD accompagne le développement de ces activités sur les territoires habilités. Cette année, elle oriente également son action sur le transfert de ces expériences pour en faire bénéficier les futurs territoires : animation de groupes de travail spécifiques pour favoriser le partage d'expériences et développement d'outils (fiches activités). Grâce à l'appui de partenaires engagés sur la transition écologique (Ademe, fondations Macif, Carrefour, Avril et le fonds Green Link), l'association démontre que le projet TZCLD est une formidable opportunité de prouver par l'expérience que la lutte contre la privation d'emploi est un levier pour la transition écologique des territoires.

40 %

C'est la part des ETP créés dans le cadre de l'expérimentation qui concerne des activités liées à la transition écologique.



ZOOM SUR UNE ACTIVITÉ INNOVANTE : LE DÉMANTÈLEMENT DES OUVRANTS À MAULÉON

Le cadre expérimental est également l'opportunité d'expérimenter des activités innovantes : il permet de tester des modes d'organisation et le modèle économique. C'est le cas du démantèlement des ouvrants (portes et fenêtres) à Mauléon. Aujourd'hui, les ouvrants usagés sont encore peu recyclés, alors qu'ils représentent 40 à 60 % des déchets du BTP. Une fenêtre est pourtant recyclable à 90 %, si l'on sépare correctement ses différents composants.

Démanteler les ouvrants facilite le recyclage de ces déchets : il s'agit de séparer le PVC, le bois, les huisseries, le verre et de trouver des débouchés pour ces différents matériaux souvent réutilisables. L'Esiam, EBE du territoire de Mauléon, expérimente cette activité depuis 2018. Elle contribue ainsi à développer cette filière innovante, qui constitue le chaînon manquant de la réduction des déchets du bâtiment. Les objectifs sont aujourd'hui de poursuivre la R&D de cette activité, en développant des partenariats avec les acteurs du secteur (notamment le groupe Saint Gobain), de transférer cette activité aux EBE qui ont les moyens de développer cette activité et de travailler en coopération avec les acteurs de l'insertion et du travail adaptés pour développer la filière à l'échelle nationale.

03

TZCLD : un changement de société

L'inclusion, un axe majeur de travail



Le projet Territoires zéro chômeur de longue durée est né de la conviction que nul n'est inemployable, à condition que l'emploi soit adapté aux personnes. Aujourd'hui, les 10 premiers territoires expérimentaux se conforment à ce principe et montrent chaque jour qu'il est accessible dès lors que l'on s'en donne les moyens. L'association TZCLD fait de l'inclusion un axe majeur de travail et un sujet de capitalisation.

○ AVANCER AVEC LES ACTEURS DE L'INCLUSION

Collaborer avec les autres acteurs de l'inclusion est un des enjeux du projet. Constitué en 2018, le groupe de travail « Insertion par l'activité économique » de l'association TZCLD a poursuivi ses réflexions sur l'articulation entre l'IAE et le projet en 2019. Ce groupe a pour objectif de produire une note argumentaire à destination des SIAE et des projets émergents, un plaidoyer en faveur de la seconde étape expérimentale du projet TZCLD et de réfléchir aux modalités de portage d'une EBE par une structure de l'IAE. Ce groupe réunit actuellement Coorace, Emmaüs France et la Fédération des acteurs de la solidarité. D'autres réseaux, comme le Réseau Cocagne ou le Comité national de liaison des régies de quartier (CNLRQ) devraient prochainement les rejoindre.

○ ORGANISER DES COLLECTIFS DE TRAVAIL INCLUSIFS

Il est apparu au sein des premiers territoires expérimentaux la nécessité de mener une étude sur la question des personnes, volontaires ou salariés, en situation de handicap, mobilisées au sein du projet. Questionnaire à destination des chefs de projets et des directeurs d'EBE, visites de terrain et entretiens : cette étude a été menée par l'association TZCLD, le Fonds ETCLD et l'Agefiph courant 2019. Elle a permis d'identifier plusieurs pistes de travail :

- s'appuyer sur les acteurs locaux experts des questions sur le handicap pour l'identification des personnes privées d'emploi en situation de handicap ;
- maximiser le taux de recours aux droits des travailleurs en situation de handicap et faciliter les démarches administratives des EBE ;
- adapter les organisations de travail pour permettre la mise en place des conditions pour un management inclusif ;
- adapter matériellement les postes et les équipements de travail ;
- animer nationalement la dynamique et encourager les échanges de pratiques.

 Étude à consulter sur www.tzclld.fr

21 %

C'est la part actuelle des salariés ayant une reconnaissance de leur situation de handicap sur les 10 territoires expérimentaux.



SERGE MARHIC,
directeur de Tezea à Pipriac-St Ganton



« Nous comptons environ 30 % de travailleurs handicapés, cela pose quelques questions en matière de management, car certains salariés

estiment que les personnes handicapées sont « protégées », puisqu'elles ne font pas certaines tâches. Pour éviter que cela soit trop problématique, il faut pouvoir mixer les profils sur les différents sites. Économiquement parlant, il faut aussi que nous mettions en place des activités adaptées aux personnes en situation de handicap et qui permettent de dégager du chiffre d'affaires. Nous avons ainsi un projet de légumerie ou une prestation de transport (avec l'Établissement français du sang notamment). »

À THIERS, OUVERTURE D'UNE 2^e EBE PORTÉE PAR UNE SIAE

Une 2^e EBE est en cours de conventionnement à Thiers (63), elle est appuyée sur une structure de l'insertion par l'activité économique : Inserfac, association qui gère 9 ateliers et chantiers d'insertion sur le Puy de Dôme. « D'emblée, nous avons soutenu la démarche Territoires zéro chômeur de longue durée, explique le président d'Inserfac, Alain Chapelon. Nous devons évoluer et il peut naître de cette collaboration quelque chose d'efficace et constructif. Nous souhaitons ardemment une 2^e loi, il faut élargir cette expérimentation et poursuivre cette R&D de façon mutualisée avec l'insertion. » L'activité de cette EBE démarrera dès le dernier trimestre 2019 avec deux projets : le back office pour les médiathèques et le lavage écologique de voitures. Le Comité local prévoit l'embauche de 20 personnes sur la première année dans cette EBE.

ERIC TOUZÉ CALAIS,
salarié de l'Esiam à Mauléon



« J'ai eu un accident en 2000 et depuis je suis hémiparétique du côté gauche. J'étais chauffeur routier, ma passion c'est de conduire. Quand on m'a proposé d'assurer les

transports internes au sein de l'EBE de Mauléon, j'étais ravi. Je véhicule les salariés qui n'ont pas le permis et qui doivent se déplacer. Je fais d'autres activités en parallèle de la conduite : nettoyage de verre plat, atelier bois... Dans l'EBE, il y a beaucoup de personnes en situation de handicap, les gens sont compréhensifs, on se remplace, on s'aide. Il y a une grande tolérance, notamment de la part des référents qui sont toujours à l'écoute. »

04

Les temps forts 2019

LABORATOIRE DES TRAVAUX UTILES

Présentations des activités par les salariés, temps d'échange sur le projet, buffets mitonnés par les entreprises à but d'emploi... Lors de la 2^e édition du Laboratoire des travaux utiles, les 10 territoires habilités ont ouvert leurs portes pour rendre visibles les activités créées. Cet événement annuel, organisé par l'association TZCLD, en partenariat avec le Fonds ETCLD et les territoires habilités, vise à présenter la diversité et la quantité des travaux ainsi que la démarche Territoires zéro chômeur de longue durée. Une journée riche en termes de capitalisation et d'échanges de bonnes pratiques. Car la 2^e étape de l'expérimentation se prépare en lien étroit avec les 10 premiers territoires !



MOBILISATION POUR UNE 2^e LOI

Près de 500 personnes issues d'une quarantaine de territoires habilités et émergents se sont réunis tout de bleu vêtus sur l'esplanade des Invalides à Paris pour appeler à une 2^e loi dès fin 2019. Témoignages de salariés d'entreprise à but d'emploi, de personnes privées durablement d'emploi, d'élus locaux, de représentants des membres fondateurs de l'association TZCLD : les prises de parole spontanées se sont succédé pour interpellier sur la nécessité de poursuivre le projet sur les 10 territoires et de l'élargir à de nouveaux territoires. À l'issue de cette mobilisation, une délégation a été reçue au Palais Bourbon par le président de l'Assemblée nationale, Richard Ferrand.



31 janvier

14 mai

18 juin



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Assurer la réussite du projet sur les 10 territoires, réussir le passage à l'échelle de l'expérimentation en étendant à de nouveaux territoires, en les accompagnant et les mobilisant, notamment grâce aux différents rendez-vous proposés par l'association : tels sont les objectifs pour l'année 2019 présentés par Laurent Grandguillaume lors de l'AG 2019 de l'association TZCLD. Au programme de cette matinée : bilan de l'année écoulée, feuille de route 2019, renouvellement du conseil d'administration, point sur l'avancée du projet sur les 10 territoires habilités, adoption d'une résolution détaillant les rôles respectifs du Fonds ETCLD et de TZCLD...

Organisée dans la foulée de l'assemblée générale, la 3^e édition de la Fabrique du consensus a réuni près de 200 personnes. Le but étant de construire un consensus national autour de l'extension de l'expérimentation et d'avancer conjointement vers le droit à l'emploi, une table ronde était organisée sur la question de la mobilisation des élus en faveur de l'extension : maires de territoires émergents, élus de territoires habilités, députée ont expliqué comment ils portent le projet.

FABRIQUE DU CONSENSUS



UNIVERSITÉ D'ÉTÉ

UNIVERSITÉ
D'ÉTÉ
2019

AU CŒUR
DES ENJEUX
DE SOCIÉTÉ

Près de 300 personnes étaient au rendez-vous pour la 2^e édition de l'Université d'été TZCLD organisée dans les locaux de la Mairie du 18^e arrondissement de Paris. Cette matinée, riche d'échanges autour d'enjeux de société liés au projet TZCLD, a été l'occasion de présenter six initiatives inspirantes : Café contact de l'emploi, Décoll'ton job, Act'ens, Monalisa, TYB Jobs et Permis de faire. Lors de la table ronde sur « le droit à l'emploi pour les migrants », réunissant Fatiha Mlati, directrice de l'intégration à France Terre d'asile, Olivier Borius, directeur adjoint à l'intégration du Forum des réfugiés - Cosi, Christophe Deltombe, président de La Cimade, Hubert Trapet, président d'Emmaüs France, Pascal Godon, administrateur de la Fédération de l'entraide protestante et Bernard Arru, directeur de TZCLD, il a été question d'intégration par le travail et de pistes pour favoriser cette intégration. Grand témoin invité en conclusion de la matinée, le philosophe Bernard Stiegler est venu présenter le projet de « territoire apprenant contributif » qu'il porte sur Plaine commune (93).

La Grève du chômage est un événement symbolique : lorsque les salariés sont mécontents de leurs conditions de travail, ils font la grève, de la même façon, lorsque les chômeurs de longue durée sont mécontents de la pénurie d'emploi, ils font la grève du chômage et effectuent des travaux utiles pour la société, mais non réalisés. C'est donc un rendez-vous annuel pour alerter contre la privation d'emploi et revendiquer le droit à l'emploi pour tous inscrit dans la Constitution française. Menées localement, ces manifestations sont relayées au niveau national (par l'association TZCLD, les associations partenaires et les médias) pour alerter les décideurs et l'opinion publique et marquer l'intérêt du territoire pour la démarche Territoires zéro chômeur de longue durée, dans la perspective de l'extension de l'expérimentation attendue pour fin 2019.

GRÈVE DU CHÔMAGE

7
NOVEMBRE
2019
GRÈVE
du
CHÔMAGE



31 août

7 novembre



TERRITOIRES ZÉRO CHÔMEUR DE LONGUE DURÉE SUR LES ÉCRANS

Depuis mai 2015, la réalisatrice Marie-Monique Robin suit la mise en œuvre du projet sur le territoire de Mauléon, dans les Deux-Sèvres (79). Des prémices de l'expérimentation aux un an et demi de l'entreprise à but d'emploi qui embauche aujourd'hui près de 80 personnes, elle a filmé la transformation collective d'un territoire qui a décidé d'en finir avec le chômage de longue durée.

La réalisatrice en a fait un documentaire. Une première version a été diffusée le 17 mars dans l'émission Zone interdite sur M6. **La version cinéma, intitulée « Nouvelle cordée » sortira le 20 novembre 2019**, après une cinquantaine d'avant-premières partout en France.

05

La gouvernance de l'association

COLLÈGE DES PERSONNES QUALIFIÉES



LAURENT GRANDGUILLAUME
Président



MICHEL DAVY DE VIRVILLE
Vice-président



PATRICK VALENTIN
Vice-président

COLLÈGE DES MEMBRES FONDATEURS



GUILLAUME ALMERAS
Secours Catholique
Trésorier



JACQUES D'HARCOURT
ATD Quart-Monde
Vice-président / Secrétaire



SOPHIE ROCHE
Emmaüs
Vice-présidente



PATRICE BONY
Le Pacte Civique



FLORENT GUEGUEN
La Fédération des Acteurs de la Solidarité

COLLÈGE DES TERRITOIRES



Danielle CORNET
Pontchâteau



Jean-Marc DUMONT
com'com du Bocage bourbonnais



Agnès THOUVENOT
Villeurbanne



Jacques BREILLAT
Castillon la Bataille

COLLÈGE DES ASSOCIATIONS



PIERRE LANGLADE
COORACE
Secrétaire adjoint



JEAN-MARC RICHARD
AMIPI



PROSPER TEBOUL
APF France handicap



GENEVIÈVE PIOT



DANIEL LE GUILLOU

COLLÈGE DES PERSONNES PHYSIQUES

Depuis janvier 2019, les administrateurs se sont réunis 8 fois (3 bureaux, 4 conseils d'administration et 1 assemblée générale).

L'équipe

06.



ANTONIN GREGORIO
Directeur général



CLÉMENTINE HODEAU
Directrice adjointe



DAVID CHIRON
Responsable Animation
des territoires



LOÏC HAMON
Responsable
Communication



SOPHIE HERMANT
Responsable administrative
et financière



VICTORIA BAZURTO BOTERO
Chargée de mission
Accompagnement des territoires
et transition écologique



MORGANE GAILLARD
Chargée de mission
Communication
Partenariats



CATHERINE URVOY
Chargée de mission
Accompagnement des territoires
et coordinatrice vie associative



GERSENDE GEORGES
Chargée de mission
organisme de formation



ISABELLE PORTEAU-BEGA
Chargée de mission
Accompagnement des territoires



LÉSIA ZAHND
Chargée de mission
Partenariats - Événementiel



BARBARA LAURENT
Chargée de mission
Accompagnement des territoires
et relations IAE



NATHALIE FRON
Assistante projet

Effectif au 30.09.2019

9,4

ETP salariés

LES ASSOCIATIONS FONDATRICES



LES PARTENAIRES FINANCIERS



LES PARTENAIRES OPÉRATIONNELS





**TERRITOIRES
ZÉRO CHÔMEUR
DE LONGUE
DURÉE**

8 rue de Saint Domingue
44200 Nantes

Tél. 02 85 52 45 49

contact@tzclld.fr
www.tzclld.fr
